



Association des

Artistes Peintres et Sculpteurs de la Presqu'île de Rhuys

Notre association est toujours heureuse d'accueillir de nouveaux talents... DEVENIR MEMBRE

Seules les personnes **résidant sur la presqu'île de Rhuys** peuvent prétendre adhérer à l'association en tant que **sociétaire**. Leur admission au sein de l'association sera soumise à la décision du comité de sélection selon des critères de qualité et d'originalité des œuvres présentées.

Les candidats devront présenter un **dossier artistique complet** par courrier: - Un book ou des photos-papier de bonne facture de vos travaux permettant d'apprécier la qualité de vos œuvres. Indiquez, pour chaque œuvre, les dimensions et la technique employée.

- Un courrier vous présentant, votre parcours et démarche artistique, les motivations de votre demande d'adhésion à notre association, vos périodes de présence sur la presqu'île, les activités auxquelles vous souhaitez participer, etc...
- Votre dossier doit être accompagné de la fiche adhésion téléchargeable sur le site.

Les candidats peuvent préférer se présenter en tant que **membre sympathisant**. Ils pourront participer à toutes les activités de l'association. Ils n'exposeront pas aux Salons et ne posséderont pas de galerie sur le site.

La cotisation s'élève à 40 euros pour les sociétaires, et 20 euros pour les sympathisants.

Adresse d'expédition de votre dossier: AAPSPR

Patrick LECOURT

10 route du dolmen - Kergilet Brillac 56370 SARZEAU

Le comité de sélection se réunit 1 fois par an pour l'étude des dossiers. Vous serez informés de sa décision à l'issue de la réunion qui suivra votre demande.